

### **Se mobiliser pour la revitalisation du lac Saint-Augustin et contrer l'agrile du frêne.**

La revitalisation du lac Saint-Augustin dépend en partie de l'importance qu'on accorde au couvert boisé et aux arbres sur le territoire de son bassin versant.

La sensibilisation et la mobilisation des citoyens, des entrepreneurs et des villes est essentielle pour qu'ensemble, on priorise la conservation des boisés et de la végétation existante dans le bassin versant, des règles strictes sur l'abattage des arbres, le reboisement et la végétalisation des espaces de sols à nu et des rives du lac et de ses tributaires. À ces actions s'ajoute maintenant la lutte contre l'agrile du frêne (ADF), un petit insecte exotique envahissant redoutable originaire de l'Asie. L'ADF est déjà responsable d'une mortalité importante, croissante, et rapide de plusieurs espèces de frênes. Les frênes infestés meurent généralement au bout de deux ou trois ans, mais les arbres gravement infestés peuvent mourir en un an seulement.

L'ADF a d'abord été découvert au Michigan en 2002 et la même année à Windsor en Ontario. Quinze ans plus tard, on retrouve cet insecte dans plus de 22 états américains et quatre provinces canadiennes : le Québec, l'Ontario, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick.

Au Québec, la présence de l'agrile du frêne a été confirmée en 2008 à Carignan. Depuis, l'insecte continue sa progression à une vitesse étonnante. En juillet 2017, l'agrile a été détecté à Québec. Un an plus tard, sa présence est confirmée dans 17 quartiers de la Ville. À l'été 2018, des pièges révélaient sa présence à Saint-Augustin-de-Desmaures, dans le quartier Les Bocages, tout près du lac Saint-Augustin. En février 2018, la Ville de Québec adoptait un règlement sur la lutte à la propagation de l'agrile du frêne (R.V.Q. 2586) qui encadre l'abattage et l'élagage de cet arbre ainsi que la disposition des résidus.

Une mobilisation concertée entre citoyens, villes et entrepreneurs est de mise car l'ADF a le potentiel de devenir LE pire ravageur forestier de toute l'histoire récente de l'Amérique du Nord. Consultez les sites d'information à ce sujet : l'ACIA /agrile du frêne, le CQEEE, la Ville de Québec, l'AF2R et le CERFO.

Pour les résidents de la Ville de Québec, vous pouvez effectuer un signalement au numéro de téléphone 311. Pour ceux de Saint-Augustin-de-Desmaures, contactez la Ville au 418-878-2955. Merci



*M. Louis Désilets présente le portrait-robot de l'insecte tant recherché.*